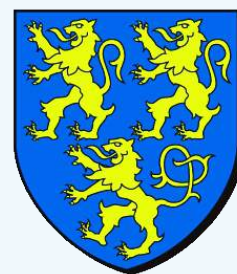


Vivre À NAMBSHEIM



*Fernand Kasel et François Léger
vous disent tout sur le chat
forestier d'Europe en page 10*



*3e volet du livre de Morand
Guth sur Namsheim et
l'Alsace en page 5*



*Les pommiers qui nous
entourent en page 12*

Votre bulletin communal d'information - N° 30 - Juillet 2018

Sommaire

INFOS MAIRIE	2/9
VIE COMMUNALE	4
HISTOIRE PATRIMOINE	5
VIE ASSOCIATIVE	6
RÉTROSPECTIVE EN IMAGES	8
ENVIRONNEMENT	10
JEUNESSE - PÉRISCOLAIRE - ECOLE	11

Quelques numéros de téléphone utiles

Comcom du Pays Rhin Brisach	03 89 42 56 49
Périscolaire de Balgau	03 89 34 34 42
Cabinet médical	03 89 48 61 05
Cabinet d'infirmiers de Fessenheim	03 89 48 58 38
Centre anti-poison	03 88 34 34 34
SOS Mains	03 89 32 55 04
UEM (électricité)	03 89 42 29 90
Samu	15
Police secours / Gendarmerie	17
	03 89 42 56 84
Pompiers	18 ou 112

Quelques règles de civisme à respecter

Pilier de la vie en communauté, le civisme garantit la tranquillité et le respect d'autrui. Quelques rappels pour cohabiter en paix.

90% des français considèrent le bruit comme une nuisance gênante ! Les bruits de voisinage, par exemple, font partie des nuisances les plus intolérées. C'est pourquoi, il est important de passer l'aspirateur, tondre sa pelouse, recevoir des amis ou jouer de la guitare à des heures décentes.

Autre nuisance au sein de la collectivité : les animaux. Les chiens doivent être tenus en laisse et muselés s'ils constituent un danger pour la communauté. Les abandons de déjections sur la voie publique (y compris les trottoirs), pelouses (salle polyvalente), espaces verts et les terrains de jeux sont, quant à elles, considérées comme des atteintes à l'environnement et peuvent être sanctionnées.

Les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Il est interdit de jeter les balayures sur la voie publique ou dans les avaloirs d'eaux pluviales.

Les déchets issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies, de l'égouttage et du débroussaillage doivent être compostés ou emmenés en déchèterie. La destruction des ordures ménagères ou autres déchets, à l'aide d'un incinérateur individuel, est interdite.

Agenda

Date	Manifestation
3	Rentrée des classes
3	Reprise de la Gymnastique Volontaire
15	Tartes Flambées des sapeurs-pompiers
25	Ouverture de la bibliothèque municipale
13	Oktoberfest
14	Fermeture de l'étang
à partir du 17	Calendrier des sapeurs-pompiers
24/25	Marché de Noël Salle polyvalente
1	Sainte-Barbe des pompiers
16	Spectacle musical de Noël à l'église

Vous souhaitez participer à l'élaboration du bulletin communal, n'hésitez pas à adresser vos articles par mail à la mairie (mairie@nambenheim.fr) avant le 10 décembre ou le 10 juin.

Les articles doivent être au format Word d'une page maxi et les photos au format JPEG (max 5 Mo), elles ne doivent pas être insérées dans l'article Word. Nous vous remercions de bien vouloir respecter ce procédé afin que nous puissions publier des photos de meilleure qualité dans le bulletin communal.

Le comité de rédaction

Transport à la demande - ComCom Bus



Un service de transport sur tout le territoire

Le ComCom bus, est un service dédié aux habitants de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach pour les adultes et enfants (les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte) au tarif unique de 3 euros (gratuit pour les enfants de moins de 4 ans).
Un trajet unique de 3€

Comment faire ?

téléphonez au 03 89 61 57 36 de 8h à 18h du lundi au samedi réservez votre trajet au plus tard la veille de votre départ ou le matin pour l'après-midi réglez votre trajet à l'arrivée du véhicule : 3€ l'aller ou 6€ l'aller-retour – gratuit pour les moins de 4 ans

Pour qui ?

adultes et jeunes d'au moins 12 ans

Vers quelle destination ?

les 29 communes du territoire aux arrêts de bus départementaux, chez votre médecin, au marché, dans les commerces... attention !

les déplacements pris en charge par d'autres organismes (sécurité sociale), les trajets scolaires ou professionnels ainsi que les déplacements en groupe ne sont pas autorisés

Réservation et information : 03 89 61 57 36



Les cambrioleurs ne prennent pas de vacances ... les bons réflexes

AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS



Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.



SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.



Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.



Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.



AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).



Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...



Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ? Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet :

- Si vous habitez Paris ou la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), rendez-vous sur www.prefecturedepolice.paris > Rubrique Vous aider
- Si vous habitez hors de Paris et de la petite couronne, rendez-vous sur www.interieur.gouv.fr > Rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques



Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.



Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. Contactez votre maire, pivot du dispositif.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...) ;
- déposez plainte à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17



Etat civil



Stan né le 3 janvier fils de David Slusarz et de Marina Isner



Alizée née le 16 avril fille de Régis Salomon et de Caroline Stackler



Camille né le 30 avril fils de Joël Lebon et de Mélanie Kleindienst



Lysia née le 1er juin fille de Julien Koenig et de Séverine Muller



9 janvier

Pierre Lier



du samedi 26 mai
en images



Dès 8h, une cinquantaine d'habitants plein de bonne humeur et munis de quelques outils se sont dirigés vers l'un des ateliers préparés pour l'occasion par l'équipe municipale :

- peinture
- fleurissement
- pose de box au sous-sol de la salle polyvalente
- bricolage/animation pour les enfants

- opération Haut-Rhin propre aux abords du village

- cuisine & repas



Cette journée est avant tout un moment de rencontres et de convivialité entre les habitants, toutes générations confondues.



Vous avez une idée d'atelier pour l'an prochain ... faites-en part à la mairie.



L'Alsace, du 5e au 8e siècle après Jésus-Christ

La migration des peuples

A partir du 5e siècle, les invasions barbares se sont succédées dans l'Empire romain. Les Romains sont définitivement chassés d'Alsace par les Alamans (1) en 378. Ils entrent eux-mêmes en conflit avec les Francs, peuple germanique installé dans le nord de la France

actuelle. Suite à leur défaite à Tolbiac en 496, les Alamans abandonnèrent le cours supérieur du Rhin. Après la mort de Clovis en 511, l'Alsace est rattachée au royaume d'Austrasie (2).

Au musée Unterlinden de Colmar sont exposées une pointe de lance et une épée retrouvées dans le canton, au lieu-dit *Breit*, au milieu du 19e siècle. Ces objets pourraient provenir d'une tombe mérovingienne. L'épée et la lance, la guerre et l'anarchie qui ont marqué cette période...

L'expansion du christianisme

Ce n'est qu'aux 6e et 7e siècles, la paix revenue entre les peuples, que le travail des missionnaires a débuté. Avant l'intrusion des barbares, le christianisme, implanté en zone urbaine, avait du mal à se développer en milieu rural. Au cours du 6e siècle, le paysage de la Gaule se couvre de lieux de culte dans les cités comme dans les campagnes. Sous l'impulsion de l'évêque de Strasbourg et surtout des couvents et monastères l'expansion du christianisme s'est accélérée.



château d'Hohenburg en couvent (Mont Saint-Odile actuel).

Sainte Attale, nièce de Sainte Odile, devint, vers 718, la première abbesse du couvent que son père venait de fonder sur le site de Saint-

C'est ainsi que fut fondé l'abbaye d'Ebersmunster, à 10 km au sud de Schlettstadt (Sélestat) richement dotée par le duc Etichon-Adalric d'Alsace. Sa fille, Sainte-Odile, qui deviendra la patronne de

Étienne à Strasbourg. Le petit-fils du duc d'Alsace et évêque de Strasbourg, Remigius fonda un couvent de bénédictines sur l'île d'Eschau, à 12 km au sud de Strasbourg.



Dans le sud de l'Alsace, 2 grandes abbayes méritent d'être citées. Il s'agit de l'abbaye de Munster, dans la vallée de même nom, à 20 km à l'ouest de Colmar. L'abbaye Sainte-Marie aurait été fondée vers 634 sous l'initiative de Rome. Plus au sud, au fond de la vallée de Guebwiller, le couvent de Murbach, qui avait été loué à saint Pirmin vers 727.



Pour ne pas perdre le lien avec l'histoire, il faut évoquer qu'après le développement de l'empire carolingien sous Charlemagne (742-814) suivra son effondrement qui aura surtout des conséquences économiques, culturelles et religieuses. Cela se remarqua déjà sous le règne de son troisième fils Louis le Pieux (778-840).

A partir de là les combats de rivalité pour accéder au pouvoir et étendre son territoire n'en finissent plus et l'Alsace finit par tomber sous le régime Lotharingien(3). C'est en 925 que Henri 1er de Saxe, roi de Germanie, réincorpore la Lotharingie, dont l'Alsace et la Lorraine, au royaume de Germanie.

(1) Les Alamans regroupaient plusieurs tribus germaniques installées dans le triangle des champs Décumates (délimité par le Rhin et le Danube supérieurs) et avaient été de longue date en contact guerrier ou pacifique avec les Romains. Ils ont importé avec eux leur langue qui deviendra le dialecte alsacien parlé de nos jours.

(2) L'Austrasie est un royaume franc à l'époque mérovingienne qui couvrait, outre le nord-est de la France actuelle, le reste des bassins de la Meuse et de la Moselle, jusqu'aux bassins moyen et inférieur du Rhin.

(3) En 855, la Lotharingie couvrait approximativement les territoires

- actuels : - des Pays-Bas ;
- de la partie de la Belgique située à l'est de l'Escaut ;
- du grand-duché de Luxembourg ;
- en Allemagne :
 - + de la Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, avec le Rhin comme frontière orientale,
 - + de la Rhénanie-Palatinat,
 - + de la Sarre ;
- en France :
 - + de la Lorraine,
 - + de l'Alsace,
 - + de la partie du Nord située à l'est de l'Escaut.

Ces informations et le texte en italique sont complémentaires au livre du Père Morand Guth - sources Wikipédia.org

Le prochain épisode s'intitulera :

Les biens des abbayes et couvents



L'Association des Fibromyalgiques d'Alsace ne figurait pas dans l'inventaire des associations du village publié dans le dernier Bulletin Communal mais elle mérite amplement que l'on y consacre cette page.

Touchée par cette maladie rare, Martine Gross a créé l'association régionale il y a 20 ans. En tant que présidente, Martine continue à s'y investir ainsi qu'au sein de la fédération CeNAF (Centre National des Associations de Fibromyalgiques en France) créée quelques années plus tard.

Le document ci-après, créé et diffusé par l'association, permet de mieux connaître cette maladie et les actions entreprises en faveur des malades.



« Que de chemin parcouru depuis ces 20 années mais celui-ci est encore long et le travail doit se poursuivre sans relâche » reconnaît Martine dans le dernier journal de l'association.

Si vous souhaitez soutenir financièrement l'AFA de Martine Gross, adhérez à l'association (33€) ou faites un don, vous bénéficierez alors d'une réduction d'impôts égale aux deux tiers des sommes versées. Martine et tous les fibromyalgiques d'Alsace vous en seront reconnaissants.

L'Association des Fibromyalgiques d'Alsace

Notre association a été fondée en 1998.

Elle rassemble les personnes atteintes de fibromyalgie en Alsace et dans les départements limitrophes.

Notre association a pour objectif la reconnaissance de la fibromyalgie et des syndromes analogues.

Dans ce but elle entreprend :

- de regrouper les personnes atteintes de fibromyalgie afin de leur apporter toutes les informations utiles, ainsi qu'un soutien moral à elles-mêmes et à leur famille.
- d'organiser des conférences et réunions d'informations.
- d'établir des liens avec les équipes soignantes et les organismes sociaux.
- d'aider l'action médicale, notamment dans le domaine de la recherche.
- de sensibiliser l'opinion publique aux conséquences de la fibromyalgie sur la vie quotidienne des malades.

Fibromyalgie(s)

Notre association est affiliée au CeNAF, plus important regroupement d'associations régionales de fibromyalgiques en France.

Le CeNAF est agréé par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé.

Liste des associations affiliées disponible sous : www.contact@cenaf.org

Association des Fibromyalgiques d'Alsace

8 rue du Château
68740 NAMBSHEIM

Tél : 03 89 48 57 22

Site : a.f.a.chez-alice.fr

Email : afalsace@cegetel.net



FIBROMYALGIES

La fibromyalgie en France concerne 2,4 % de la population selon le rapport de la Haute Autorité de Santé, soit env. 1,5 million de personnes.

Diagnostic

Il n'y a pas de test spécifique à la fibromyalgie. Le diagnostic sera posé après élimination d'autres pathologies pouvant induire les douleurs musculaires et autres troubles.

L'hypersensibilité à la stimulation douloureuse concerne 18 points précis du corps. Cependant ce critère seul n'est pas suffisant, selon les critères ACR réactualisés en 2010.

La fibromyalgie est expliquée par une diminution du seuil de perception de la douleur. Des anomalies de la transmission des messages nerveux semblent être en cause.



FIBROMYALGIE(S)

Douleurs

Le syndrome de fibromyalgie est un état de polyalgies chroniques, non déformant, caractérisé par des douleurs musculaires et / ou tendineuses diffuses permanentes. Elles peuvent être localisées dans un premier temps, généralisées ensuite sur tout le corps, situées à la fois sur la partie supérieure et inférieure du corps, du côté droit et gauche.

Fatigue

Une fatigabilité importante est ressentie, de la simple lassitude à l'épuisement, pouvant être suffisamment forte pour entraver les tâches quotidiennes et l'activité professionnelle.

Insomnie

Le sommeil est perturbé, entrecoupé d'éveils, peu réparateur et donnant l'impression d'être aussi fatigué au réveil qu'au moment du coucher. Des perturbations du cycle du sommeil sont constatées.

Anxiété

La symptomatologie anxio-dépressive est souvent réactionnelle à la douleur et à la non-prise en charge médicale et sociale. L'échange avec d'autres malades et l'information de l'entourage apportent un bénéfice considérable dans la revalorisation de soi et la connaissance de la maladie.

Comment vivre avec ?

Comment vivre avec ?

La prise en charge psychologique permet de mieux gérer le stress induit par la douleur chronique. Des thérapies adaptées, le reconditionnement musculaire par une activité physique, une prise en charge médicamenteuse ou non et pluridisciplinaire rendent possible la gestion de la fibromyalgie au quotidien.





Les pompiers du village lancent un SOS



D'ordinaire ce sont les pompiers qui répondent à un appel au secours mais aujourd'hui ce sont eux qui ont besoin de vous. Les problèmes de disponibilité du personnel liés aux effectifs en baisse constante depuis plusieurs années, affectent la capacité opérationnelle du Corps qui, ne répondant plus aux exigences réglementaires, risque d'être dissous par les instances départementales, si les effectifs n'augmentent pas.

La belle unité qui a marqué tant de cérémonies et d'événements heureux ou non, cette belle activité de civisme et de solidarité risque de disparaître du paysage associatif local.

Devenir sapeur-pompier est le rêve de milliers d'enfants et de jeunes. Ce métier émerveille et ne laisse jamais indifférent. Être sapeur-pompier, c'est être utile à la collectivité et vivre des moments de solidarité. C'est vivre une expérience unique, découvrir la force du travail en équipe et, surtout, apprendre les gestes qui sauvent. C'est aussi s'initier aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie. En somme, maîtrise, entraide, solidarité et partage sont les valeurs propres aux sapeurs-pompiers. Dans nos campagnes une autre grande valeur s'y ajoute : la tradition. Le corps a été créé en 1946...

Renseignez-vous auprès du chef de corps Eric Roche Tél : 03 89 48 62 20 mail : cpi.spnambs@orange.fr

Association de pêche Aux 7 Chênes

En avril et mai, les pêcheurs ont lutté contre la prolifération d'algues dans l'étang. Rateaux, roues de vélos, fil de fer barbelé et bateau, tout a été utilisé pour venir à bout du fléau. La chaleur et une eau sous-oxygénée chargée en nitrates et phosphate est très probablement la cause de ce développement qui a commencé l'an dernier, à pareille époque. A présent tout est rentré dans l'ordre.



Groupe vocal Not'en Vrac

Le groupe vocal que préside Fabienne Mougin comprend une trentaine de membres venant des environs (de Chalampé à Volgelsheim et de Nambshiem à Guebwiller). Chanter pour le plaisir, c'est ainsi que cet ensemble mixte s'est produit au festival de chant de Vendenheim(67) le 7 avril, à l'église de Biesheim pour une action solidaire le 5 mai et à Geiswasser pour la journée portes ouvertes de l'église nouvellement restaurée, le 10 juin.



Si vous aimez chanter, rejoignez le groupe vocal qui répètera tous les vendredis soirs (20h) dans l'ancienne mairie à partir du 14 septembre.

Pour plus d'infos sur les activités du groupe, consultez son site <https://not-en-vrac.jimdo.com/>

Bibliothèque municipale



Fréquentée majoritairement par les élèves de l'école du Tilleul les mardis après-midi, la bibliothèque est ouverte à tous **les mardis des semaines impaires entre 16 et 18 h.**

Elisabeth et Laëtitia Roche ainsi que Roland Barbisch se feront un plaisir de vous conseiller sur les nombreux ouvrages mis à disposition.

Vous aimeriez rejoindre cette petite équipe, alors n'hésitez pas à pousser la porte du rez-de-chaussée de l'ancien presbytère.

6 janvier

**Crémation des sapins de Noël
par les sapeurs-pompiers**



7 janvier

**Le maire présente les
vœux de la municipalité
aux habitants et
récompense les lauréats
du concours Village
Fleuri et Anna,
talentueuse pianiste**



14 janvier

**Fête des aînés
dans la salle polyvalente**



11 mars

**Pêche d'ouverture de l'étang
Aux 7 Chênes
en partie sous la pluie**



17 mars

**Les Musikids
en concert
(élèves de l'école de
musique Cadence de
Audrey et Rémy
Schuh)**



24 mars

**Franc succès pour la
1ère soirée
Après-ski
du comité des fêtes**





7 avril

Sortie nocturne à l'étang de pêche
avec l'association BUFO
pour observer le Crapaud commun,
la Grenouille rousse, la Grenouille verte
et le magnifique Triton alpestre (ci-contre)



©Jo Kugler



26 mai

4e journée citoyenne
(voir page 4)



16 juin

Pêche inter-sociétés

9 équipes se sont affrontées dans une ambiance bon enfant. Le résultat est sans appel : JPN avec près de 26 kg, suivi du Bricolage avec 14 kg et les chasseurs qui ont sorti 13,5kg de truites. La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur autour du barbecue organisé par les membres de l'association de pêche. Notez la date de la 29e édition de ce sympathique concours qui aura lieu le 15 juin 2019.

INFOS MAIRIE

La nature n'est pas une poubelle...

Exemple à ne (surtout) pas suivre

Les photos suivantes ont été prises, il y a quelques jours, à proximité des pommiers que nous vous invitons à découvrir (voir en dernière page). C'est désolant, vous ne trouvez pas...



photos Guy Kury

Pourtant, la comcom met à disposition 4 déchèteries qui acceptent les anciens meubles. A toutes fins utiles, nous rappelons leurs horaires d'ouverture (été).

DÉCHÈTERIES

Horaires d'ouverture des déchèteries	Été (à partir du passage à l'heure d'été)
Biesheim rue de l'écluse (accessible aux professionnels et aux particuliers)	Mardi de 9h à 13h Mercredi de 9h à 18h Jeudi de 14h à 15h45 Jeudi de 16h à 18h (réservé aux professionnels) Vendredi de 10h à 16h Samedi de 9h à 18h (réservé aux particuliers)
Blodelsheim rue des métiers (accessible aux professionnels et aux particuliers)	Lundi de 10h à 12h15 et de 14h à 17h45 Mardi de 14h à 17h45 Mercredi de 10h à 12h15 et de 14h à 17h45 Vendredi de 10h à 12h15 et de 14h à 17h45 Samedi de 9h à 17h45
Dessenheim rue de Rustenhart (uniquement accessible aux particuliers)	Lundi de 14h à 18h Mercredi de 14h à 18h Samedi de 9h à 18h
Heiteren rue du Nord (uniquement accessible aux particuliers)	Mercredi de 9h à 13h Jeudi de 9h à 13h Samedi de 14h à 18h

Dans ce nouveau numéro de Vivre à Nambenheim, le comité de rédaction a souhaité démarrer une nouvelle série d'articles consacrés aux animaux sauvages qui vivent tout près de nous et que nous connaissons très peu.

Le chat forestier d'Europe

Le 1er volet de cette série est consacré au chat forestier ou chat sauvage. Le document rédigé par François LÉGER⁽¹⁾ et Fernand KASEL sur ce félin est complet et fort intéressant mais comporte 6 feuillets que nous ne pouvons reproduire ici. C'est donc un extrait que nous vous proposons dans les lignes qui suivent.



©Thierry_Spenlehauer

Non, il n'est pas l'ancêtre du chat domestique...

Le chat forestier d'Europe, encore appelé chat sauvage d'Europe (*Felis silvestris silvestris*) est une espèce sauvage et indigène qui a évolué naturellement en Europe. Contrairement à ce que l'on pense souvent, il n'est pas l'ancêtre du chat domestique (*Felis catus*) qui est rattaché au chat sauvage présent au Proche Orient, *Felis silvestris lybica*.

C'est un petit félin d'une discrétion exemplaire...

Jusqu'à une époque récente, le chat forestier était l'un des mammifères sauvages les moins connus de France. Il continuait, sans bruit, à vivre de rongeurs dans les paysages forestiers du Nord-Est de la France et des Pyrénées. Il avait réussi l'exploit d'échapper à la connaissance des naturalistes.

En Alsace, le chat forestier est présent de longue date mais un déclin s'est amorcé dès la deuxième moitié du XIXe siècle et aboutit à sa quasi disparition de la plaine à l'exception de la forêt de Haguenau. Une recolonisation en plaine est amorcée au début des années 1980 et se concrétise par des observations jusque dans les forêts rhénanes au début des années 1990. Le secteur de Nambenheim est également concerné et entre 2004 et 2018, près d'une dizaine d'observations documentées ont pu être rassemblées, soit dans les lambeaux forestiers de la forêt rhénane ou dans la réserve naturelle régionale du Hardtwald à Heiteren. C'est Fernand Kasel qui va le détecter pour la première fois dans ce secteur.



©Alain_Laurent

Une espèce protégée

Le chat forestier est considéré comme menacé au niveau européen et, depuis 1979, c'est une espèce protégée. Depuis 1980, il est inscrit à l'Annexe II de la Convention de Berne, ce qui lui assure un statut de protection intégrale dans les pays, dont la France, qui ont ratifié cette convention.

Ne pas le confondre avec le chat domestique !

Bien qu'un peu plus grand que le chat domestique tigré, le chat forestier s'en distingue par sa queue épaisse et annelée (2 à 5 anneaux), toujours terminée par un manchon noir. Il est très difficile de distinguer un chat forestier d'un chat domestique.

Un spécialiste de la chasse aux rongeurs

Le chat forestier a une alimentation qui repose principalement sur les petits rongeurs ou sur les lapins de garenne quand cette proie est abondante.

Son cadre de vie : les vastes massifs forestiers feuillus ou mixtes et leurs bordures

En Europe, le milieu de prédilection du chat forestier se situe dans les grands massifs forestiers et à leurs lisières. Le chat forestier peut habiter les régions de plaine, de collines ou de moyenne montagne mais une continuité forestière importante est nécessaire.

(1) Office national de la chasse et de la faune sauvage
Direction de la recherche et de l'expertise
Unité Prédateurs et animaux déprédateurs
Au bord du Rhin, 67150 GERSTHEIM

Si, comme nous l'espérons, ces quelques lignes vous ont donné envie d'en savoir plus sur le chat sauvage, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- se rendre à l'adresse suivante pour visualiser ou télécharger l'article complet <http://bit.ly/2JEE9JF>
- aller à la bibliothèque municipale les mardis soir des semaines impaires, entre 16 et 18h, hors vacances scolaires où plusieurs exemplaires de l'article complet écrit par François Léger et Fernand Kasel sont à votre disposition.

à l'école du Tilleul



9 avril Les élèves de l'école du Tilleul ont aménagé l'hôtel à insectes installé à l'arrière du bâtiment

la kermesse



16 juin Les élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal ont fêté la fin de l'année scolaire à Geiswasser. Un spectacle de qualité parfaitement réalisé par les enfants dans lequel chaque classe a axé son chant, sa danse, à un pays, un continent.

Les enfants étaient fiers de présenter leur travail aux parents venus nombreux les applaudir. Bravo à Céline Meyer et aux membres de l'APE pour l'organisation de cette fête.

Photos : Eric Roche

Sans accompagnateurs agréés, les enfants n'iront pas à la piscine.



Les enseignants font donc appel à tous les parents agréés de l'école susceptibles de pouvoir les accompagner !

Passer l'agrément n'est pas très compliqué, en gros, on vérifie juste que vous savez nager, rien de difficile.

S'il y a des parents qui ont du temps disponible, n'hésitez pas à passer cet agrément pour pouvoir accompagner les enfants à la piscine.

Renseignez-vous auprès du personnel enseignant.

C'est une chance que cette activité soit proposée à nos enfants, ça serait dommage qu'ils ne puissent pas en profiter faute d'engagement des parents...

Infos rentrée du 3 septembre ...

59 enfants feront la prochaine rentrée scolaire du 3 septembre, 19 en maternelle avec Didier Sandrock, 22 en CP, CE1 et CE2 avec Marie Martin et 18 en CM1 et CM2 dans la classe de Fatima Schubnel à Geiswasser.

Rythmes scolaires : Retour à la semaine de 4 jours

Horaires des classes du RPI (lundi, mardi, jeudi et vendredi) :

- Geiswasser	8h10 - 11h30	13h40 - 16h20
- Nambenheim	8h25 - 11h45	13h55 - 16h35

au péricolaire

Les P'tits Filous



La nouvelle équipe, de gauche à droite :

Jacqueline, maîtresse de maison
Marion, animation
Morgan, animation
Angéline, directrice
Annette, animation
Laëtitia, animation



Photos : Les P'tits Filous



Vacances de printemps et fin d'année au péricolaire

Grande première pour les grands du péricolaire : les 9/12 ans ont participé à un mini-camp dans les Vosges : 15 enfants des P'tits Filous et 9 enfants du péricolaire de Biesheim ont eu la chance d'aller sur les hauteurs de Munster à la Schildmatt du 24 au 27 avril. Randonnée, jeux extérieurs, construction de cabanes, piscine, soirée feu de camp ont rythmé cette semaine riche de découvertes et d'émotions. Tous se sont retrouvés dans les locaux du péricolaire à Biesheim le 25 mai pour une soirée repas photos avec les parents.

A Balgau, les 2 semaines de vacances ont été consacrées aux dinosaures : découverte de squelettes, races de dinosaures, disparition de ces créatures, volcans... mais aussi grands jeux, bricolages, ateliers culinaires. Une sortie a eu lieu chaque semaine : spectacle « Un mammouth se réveille après un long sommeil... » et animation nature sur les traces des animaux dans la forêt du Neuland près de Colmar.

Et déjà l'été se profile... Tout au long de l'année, avec l'aide d'un professionnel, les enfants ont réalisé une mosaïque qui représente le logo de la structure et sera installée début juillet.

La présence sur le ban communal d'un nombre très élevé d'arbres fruitiers est une véritable richesse. Richesse végétale que nous allons partager avec vous à travers les pages du bulletin communal.

Dans ce numéro, nous avons souhaité parler d'un fruit, arrivé d'Asie Centrale à la Préhistoire, qui est aujourd'hui le fruit le plus consommé en France. Ses techniques de production se sont perfectionnées au cours des siècles et offrent aujourd'hui un large éventail de variétés (plus de 10 000 de par le monde).

Ce fruit se retrouve fréquemment dans les contes de fées. Un célèbre exemple est le conte des frères Grimm "Blanche-Neige". Guillaume Tell aurait tiré sur ce fruit placé sur la tête de son fils avec son arbalète. Tantôt fruit du péché originel pour les Chrétiens, il est également le surnom de la ville de New-York ou encore l'emblème d'une multinationale américaine qui conçoit et commercialise des produits électroniques grand public (ipad, iphone, mac,...)



Vous avez tous deviné qu'il s'agit de



Les arbres fruitiers, plantés dans les années 90 par l'association l'Homme au service de la nature à l'est du village, le long du Muhlbach et de la route départementale 52, sont tous des pommiers variétés anciennes et tous différents. Ce sont des variétés que l'on ne retrouve plus beaucoup dans nos campagnes.

Nous vous invitons à goûter cette variété qui va mûrir dans les jours qui viennent



Weisser Klarapfel (transparente blanche) ou Ernte Apfel (pomme de la moisson) ou encore Pomme de la Saint-Jean

Variété classique de la précocité donc intéressante pour l'amateur, la plus hâtive des vieilles variétés de pommes (fin juin - mi juillet), pommier de faible vigueur. Elle est bien productive et mûrit dès la fin des cerises. C'est un bon pollinisateur pour d'autres variétés assez précoces telles la Belle de Boskoop, la Borowitsky, la Gravensteiner.... Pomme de forme ronde à légèrement conique de couleur unique crème aux joues rarement rouges du côté ensoleillé, à la peau fine et fragile qui supporte mal la manipulation. Sa chair blanche est croquante, juteuse, parfumée et sucrée avec une légère acidité. Devient très vite farineuse, sauf conservée sur l'arbre, donc à consommer dès cueillette. C'est une bonne pomme de cuisson qui donne des compotes très fines et qui se prête bien au séchage. Cette pomme serait originaire de Lettonie et introduite en Alsace dans la deuxième moitié du 19ème siècle sous l'Empire allemand. Un dicton allemand disait que « das Elsass wird der Obstgarten des deutschen Reiches » (L'Alsace sera le verger de l'Empire allemand)



Parmi les milliers de variétés de pommiers, qui n'a jamais entendu parler des Api, Calville, Rambour ou Reinette, ou encore, pour les dialectophones Christkindel, Gravensteiner, Golden, Ernte Apfel.... qu'évoquaient les anciens en vantant leurs qualités respectives.

Qu'elles soient sucrées, rustiques, parfumées, juteuses, acidulées ou croquantes, on trouve ces pommes à 2 pas du village.